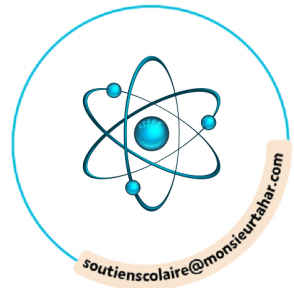


Les territoires ultramarins français



► Comment l'aménagement des territoires ultramarins répond-il à des besoins spécifiques ?

1 Des territoires spécifiques

- **Les territoires ultramarins ont des statuts différents.** Les **DROM** sont les territoires où les lois françaises s'appliquent pleinement comme en métropole, ce qui n'est pas le cas des collectivités d'outre-mer (COM), pays d'outre-mer (POM) et autres territoires inhabités.
- **Ces territoires sont éloignés de la métropole** : 9 300 km pour La Réunion, 6 800 pour les Antilles, plus de 15 000 pour la Polynésie. Les distances entre les îles sont également importantes : les archipels de Polynésie couvrent un territoire aussi grand que l'Europe.
- **Les territoires ultramarins sont marqués par de nombreuses contraintes.** La plupart se situent sous des latitudes tropicales et le climat peut y être violent : cyclones, pluies intenses... Tous doivent répondre à des défis spécifiques (**habitat informel**, taux de chômage, vie chère...).

2 Des territoires à aménager et à ménager

- **L'accessibilité, liée à l'insularité et au relief, nécessite des aménagements importants**, tel le projet de piste longue pour l'aéroport de Mayotte.
- **L'outre-mer représente de multiples atouts** : richesse culturelle, diversité des milieux naturels et des paysages, présence mondiale... En effet, ces territoires offrent un climat et une biodiversité différents de ceux de la métropole, favorables à la diversité de l'agriculture française, et ils sont également des espaces touristiques tropicaux attractifs (écotourisme, productions locales).
- **Le renforcement des liens avec la métropole est indispensable.** Il passe par ces projets d'aménagement à différentes échelles.

3 Des territoires stratégiques

- **Les territoires français d'outre-mer sont des îlots de richesse par rapport à leurs voisins proches.** Ils bénéficient des aides financières de la métropole et, pour certains d'entre eux, de l'Union européenne en tant que **RUP**.
- **L'intégration régionale de ces territoires est en cours de réalisation** grâce à plusieurs projets et organisations régionaux.
- **Grâce à ses territoires ultramarins, la France reste présente sur tous les points du globe** dans les domaines militaire, culturel, économique et même politique. L'outre-mer français, en très grande partie constitué d'îles, permet à la France de bénéficier de 11 millions de km² d'espaces océaniques et d'avoir la deuxième ZEE, après les États-Unis.

VOCABULAIRE

- **Aménagement du territoire** : transformation volontaire du territoire pour favoriser son développement.
- **DROM** : département et région d'outre-mer.
- **Habitat informel** : forme d'habitat qui se développe sans organisation préalable, très souvent avec des matériaux de récupération.
- **RUP** : région ultrapériphérique. Désigne des territoires de l'Union européenne situés en dehors du continent européen.
- **Territoire ultramarin** : territoire éloigné de la métropole, composé pour la France des cinq départements et régions d'outre-mer (DROM), des collectivités d'outre-mer (COM) et des terres australes et antarctiques françaises (TAAF).